



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	30	17	2

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 21 octobre 2011

**OBJET : 33-1 - DISTRIBUTION DU GAZ  
- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -  
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE -  
EXERCICE 2010 - INFORMATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Le vendredi 21 octobre 2011 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 14/10/2011, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Ministre chargé des Affaires européennes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, M. André-Luc SEITHER, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Jacqueline BOUFFIER, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Edith LHEUREUX, M. Henri CHIALVA, M. Michel GASTALDI, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, Mme Martine SAVALLI, Mme Carine CURTET, Mme Agnès GAILLOT, Mme Khéra BADAOU, M. Matthieu GILLI, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

#### Procurations

M. Georges ROUX à M. Eric PAUGET  
Mme Simone TORRES FORET DODELIN à M. Yves DAHAN  
M. Audouin RAMBAUD à M. Patrick DULBECCO  
Mme Suzanne TROTOBAS à Mme Jacqueline BOUFFIER  
M. Serge AMAR à M. André PADOVANI  
M. Alain BIGNONNEAU à Mme Edith LHEUREUX  
Mme Yvette MEUNIER à M. Henri CHIALVA  
Mme Jacqueline DOR à Mme Françoise THOMEL  
M. Alain CHAUSSARD à M. Michel GASTALDI  
Mme Marguerite BLAZY à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
M. Jacques BARBERIS à M. Jean LEONETTI  
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Marina LONVIS  
M. Jonathan GENSBURGER à M. Matthieu GILLI  
M. Bernard MONIER à Mme Carine CURTET  
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE  
M. Gérard PIEL à Mlle Cécile DUMAS  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** M. Francis PERUGINI, M. Jacques BAYLE

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

**2220/11**

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le 27/10/11  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le

**03 NOV. 2011**

Pour le Maire,



Par délégation du Maire,  
Ministre chargé des Affaires européennes,  
L'attaché principal,

Anthony CLAVERIE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

La Ville a délégué, par un contrat de concession en date du 3 mars 2006, le service public de la distribution de gaz à la société Gaz Réseau Distribution de France pour une durée de 30 ans.

Conformément aux dispositions légales et contractuelles, le délégataire a transmis à la Ville d'Antibes son rapport annuel pour l'exercice 2010.

Ce rapport comporte notamment un compte-rendu des travaux réalisés, des données comptables retraçant des opérations relatives à l'exécution de la délégation de service public, une analyse de la qualité du service et de la sécurité de la distribution, l'évolution du réseau et enfin, les mesures relatives à la solidarité et au développement durable. Il est également assorti d'une annexe comportant les éléments du compte d'exploitation et l'inventaire du patrimoine concédé permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Conformément à l'article L. 1413-1 du Code général des Collectivités territoriales, ce rapport est examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans sa séance du 11 octobre 2011.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE

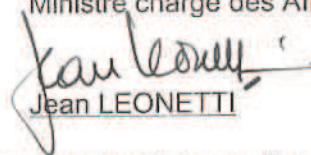
LE CONSEIL MUNICIPAL

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2010 de la société Gaz Réseau Distribution de France, délégataire du service public de distribution publique de gaz, conformément à l'article L. 1411-3 du Code général des Collectivités territoriales.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,  
Ministre chargé des Affaires européennes,

  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.33-1 - DISTRIBUTION DU GAZ - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC  
- RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - EXERCICE 2010 - INFORMATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL -

Date de transmission de l'acte : 03/11/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 03/11/2011

Numéro de l'acte : DCM2220-11 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20111021-DCM2220-11-DE

\* Date de décision : 21/10/2011

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.2. Délégation de service public